



DOSSIER DE PRESSE

L'ÉTAT S'ENGAGE EN ÎLE-DE-FRANCE POUR LES DROITS DES FEMMES ET L'ÉGALITÉ ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES

Signature de 23 conventions pluriannuelles d'objectifs avec des associations de défense et de promotions des droits des femmes

Mercredi 22 juin 2016

SOMMAIRE

Liste des signataires	4
Les centres d'information sur les droits des femmes et des familles (CIDFF)	5
QU'EST-CE QU'UN CIDFF ?	5
LES CIDFF SIGNATAIRES	5
CIDFF de Paris (75)	5
CIDFF de Seine-et-Marne (77)	5
CIDFF des Yvelines (78)	6
CIDFF de l'Essonne (91)	6
CIDFF de Boulogne-Billancourt (92)	6
CIDFF de Clamart (92)	6
CIDFF de Nanterre (92)	6
CIDFF de Seine-Saint-Denis (93)	6
CIDFF du Val-de-Marne (94)	7
CIDFF du Val-d'Oise (95)	7
Les associations et établissements de protection des femmes victimes de violence	7
Halte aide aux femmes battues (75)	7
Association solidarité femmes – Le relais 77 (77)	7
SOS Femmes de Meaux (77)	7
Équinoxe (78)	8
Paroles de femmes 91 (91)	8
Communauté jeunesse femmes solidarité 91 (91)	8
L'Escale (92)	9
Femmes alternatives Flora Tristan (92)	9
SOS Femmes 93 (93)	9
Tremplin 94 SOS Femmes (94)	9
Du côté des femmes (95)	10
Voix de femmes	10
Promotion de l'égalité <i>via</i> l'écriture et une littérature jeunesse non sexiste	10
Talents Hauts	10

Le 22 juin 2016

Jean-François Carencio, préfet de la région d'Île-de-France, préfet de Paris, a signé le 22 juin 2016 des conventions pluriannuelles d'objectifs avec les principales associations de promotion des droits des femmes et de l'égalité entre les femmes et les hommes. Ces conventions, qui les lient à l'État, marquent l'engagement, notamment financier, de l'État en Île-de-France en faveur des droits des femmes et de l'égalité et aux côtés d'un tissu associatif riche et dynamique dans tous les départements d'Île-de-France.

Dix Centres d'information sur les droits des femmes et des familles (CIDFF), douze associations de protection et de défense des droits des femmes ainsi qu'une maison d'édition ont signé leur convention pluriannuelle d'objectifs.

« Ces conventions réaffirment l'engagement de l'État aux côtés de ceux et celles qui luttent au quotidien pour l'égalité hommes-femmes et contre les violences faites aux femmes » a souligné Jean-François Carencio.

Liste des signataires

Les centres d'information sur les droits des femmes et des familles (CIDFF)

Qu'est-ce qu'un CIDFF ?

Les 177 Centres d'information sur les droits des femmes et des familles (CIDFF) actifs en France constituent, depuis 1972, un réseau d'associations assurant une mission d'intérêt général d'information juridique et d'accès aux droits, en particulier à destination des femmes. Avec, à sa tête, le Centre national d'information sur les droits des femmes et des familles (CNIDFF), le réseau des CIDFF assure plus de 1 400 permanences implantées en milieu urbain, rural et en zones sensibles. **Les CIDFF constituent un relais essentiel de l'action publique et des observateurs de terrain confirmés.**

La mission d'intérêt général des CIDFF est assurée en étroite collaboration avec les services déconcentrés de l'État, notamment le réseau des Droits des femmes, les Directions départementales de la cohésion sociale, ainsi qu'avec les collectivités territoriales, qui soutiennent depuis de nombreuses années l'action des CIDFF en Île-de-France.

La mission d'information des femmes et des familles sur leurs droits fait l'objet d'un agrément du ministère chargé des droits des femmes, qui a été renouvelé début 2016 pour une durée de trois ans. Cette mission est utilement complétée par des actions spécifiques de promotion des droits des femmes et de l'égalité entre les femmes et les hommes que chaque CIDFF mène en fonction des besoins de son territoire d'intervention.

Les CIDFF signataires

Dix CIDFF répartis dans toute l'Île-de-France ont signé, le 22 juin, une convention pluriannuelle d'objectifs avec l'État.

➤ CIDFF de Paris (75)

Les permanences juridiques du CIDFF de Paris sont assurées par une équipe de six personnes composée d'une secrétaire, une directrice, et quatre juristes qui interviennent sur dix lieux de permanences externes ainsi qu'au siège du centre. En plus de ses activités d'information juridique et d'accompagnement des femmes, le CIDFF de Paris élargit son activité en développant de nouveaux projets, notamment sur le retour ou le maintien dans l'emploi des femmes victimes de violences.

➤ CIDFF de Seine-et-Marne (77)

L'information délivrée par le CIDFF 77 s'effectue sur 31 communes avec, parmi elles, 15 quartiers prioritaires, mais aussi des territoires largement ruraux. Son activité d'information vise l'accès aux droits mais aussi l'accès à la formation et à l'emploi. Ce CIDFF effectue depuis 2015 des interventions régulières d'information et met en place des outils juridiques en faveur des femmes victimes de violences.

En 2016, l'action « mixité, liberté, égalité » vient favoriser l'insertion professionnelle des femmes très éloignées de l'emploi. L'accès aux droits des « femmes de l'immigration » constitue un autre axe fort du CIDFF 77 en 2016.

➤ **CIDFF des Yvelines (78)**

Implanté dans le département des Yvelines depuis 1982, le CIDFF opère son activité agréée d'information juridique en privilégiant une approche polyvalente et personnalisée, qu'il délivre jusque dans les territoires ruraux des Yvelines avec sept lieux d'implantation privilégiée. Il dispose également d'un Bureau d'accompagnement individualisé vers l'emploi (BAIE).

Membre de l'Institut national d'aide aux victimes et de médiation (INAVEM), il mène 2016 un groupe de parole pour venir en aide aux femmes victimes de violences. Il déploie aussi des actions dans le domaine de l'emploi des femmes seniors et envers les jeunes des écoles élémentaires de Mantes-la-Ville.

➤ **CIDFF de l'Essonne (91)**

Implanté sur 45 sites de 37 communes du département, le CIDFF 91 dispose de huit juristes pour assurer ses permanences, qu'il effectue aussi en police et en gendarmerie. Ces permanences sont l'occasion de délivrer une information sur l'accès aux droits, mais aussi d'accompagner les femmes victimes de violences conjugales, axe sur lequel le CIDFF 91 agit depuis 2007.

➤ **CIDFF de Boulogne-Billancourt (92)**

Les sept juristes du CIDFF de Boulogne reçoivent, gratuitement et anonymement, un public composé majoritairement de Bouloonnais. Depuis 2011, le CIDFF reçoit également du public au sein de permanences dans six autres communes du département. Le CIDFF de Boulogne dispose d'un service égalité des chances qui produit et diffuse au sein des écoles des outils de lutte contre les discriminations de sexe et de promotion de l'égalité femmes-hommes.

➤ **CIDFF de Clamart (92)**

Ce CIDFF se compose de quatre juristes, assurant six permanences dans le sud du département des Hauts-de-Seine. Au-delà des permanences d'accès aux droits, le CIDFF de Clamart anime des ateliers d'accès aux droits en direction de publics en difficulté d'insertion et effectue des actions de sensibilisation auprès des professionnels, en droit du travail, droit de la famille, et sur la problématique des violences conjugales.

➤ **CIDFF de Nanterre (92)**

Depuis 1972, le CIDFF de Nanterre poursuit son action d'information tant au siège que dans ses permanences (16 permanences en 2015, 19 en 2016). Six juristes y exercent, dont deux affectés aux permanences pour accueillir le public. 78 % des entretiens au siège s'effectuent par téléphone. En 2015, 201 actions collectives, à destination des professionnels, adultes et jeunes, lui ont permis de mener à bien sa mission d'information auprès d'un public provenant de l'ensemble du département.

➤ **CIDFF de Seine-Saint-Denis (93)**

Avec son équipe de dix-neuf personnes, dont huit salariés, le CIDFF 93 assure 21 permanences au sein de dix villes, ainsi qu'auprès de l'association SOS Femmes 93.

En 2016, l'association poursuit son activité en fournissant à la fois une information juridique sur les droits et un accompagnement individualisé vers l'emploi aux femmes de Seine-Saint-Denis. Elle donne aussi une place particulière à la formation des acteurs de l'insertion professionnelle sur les violences comme frein à l'insertion professionnelle des femmes. L'action du CIDFF 93 se caractérise par un accompagnement souvent long des bénéficiaires du fait des spécificités de la population sur ce territoire.

➤ **CIDFF du Val-de-Marne (94)**

Cette association comptant 15 salariés a fêté ses 40 ans l'année dernière. Elle mène son activité d'accès aux droits au travers de 36 points d'information répartis sur 20 communes du département, pour un total de 250 heures hebdomadaires de permanences assurées.

Au-delà de son activité d'information juridique, le CIDFF 94 mène notamment des actions d'accompagnement individualisé vers l'emploi. Membre de l'Institut national d'aide aux victimes et médiation (INAVEM), l'accueil, l'orientation et l'accompagnement des victimes de violences constituent dès lors un autre point majeur de son action.

➤ **CIDFF du Val-d'Oise (95)**

L'action du CIDFF 95 porte essentiellement, en matière d'information juridique, sur le droit de la famille et le droit du travail. Ses 14 salariés (juristes et psychologues) sont également très investis dans l'aide aux victimes, notamment en étant depuis 2013 acteurs du dispositif *Téléprotection grave danger* (TGD) pour les femmes victimes de violences conjugales.

Les associations et établissements de protection des femmes victimes de violence

➤ **Halte aide aux femmes battues (75)**

http://www.solidaritefemmes.org/ewb_pages/a/association-254.php

L'association Halte aide aux femmes battues a pour objectif d'assurer l'accueil de femmes en situation d'exclusion sociale et/ou fragilisées par des épisodes de violences. Elle accompagne ces femmes, pour restaurer progressivement leur image de soi afin qu'elles retrouvent une identité propre.

L'association agit également pour favoriser leur réintégration progressive dans la vie sociale et la régularisation de leur situation sociale, en les accompagnant, si nécessaire, sur le plan judiciaire.

➤ **Association solidarité femmes – Le relais 77 (77)**

<http://www.solidaritefemmes.org/>

L'association, membre de la Fédération nationale solidarité femmes (FNSF), a pour objet de lutter contre les violences faites aux femmes en particulier conjugales, et de favoriser la promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes. Elle mène des actions d'accueil, d'accompagnement, d'hébergement et d'insertion en direction des femmes et enfants victimes de violence conjugale et ainsi que de l'accompagnement social lié au logement pour tout ménage en difficulté. En sa qualité d'organisme formateur, elle propose également des actions de prévention, de sensibilisation et de formation dans tous les champs de sa compétence, notamment sur les violences conjugales.

➤ **SOS Femmes de Meaux (77)**

<http://orientationviolences.hubertine.fr/centre/sos-femmes-meaux>

L'association SOS Femmes de Meaux a pour objet la lutte contre toutes les formes de violences faites aux femmes ainsi que contre toutes les formes d'oppression spécifique et de discriminations qu'elles subissent. Pour ce faire, l'association met à disposition des femmes un accès à

l'information sur leurs droits, un accompagnement personnalisé ou collectif, ainsi qu'une mise en sécurité à travers ses dispositifs d'hébergement.

En plus de sa mission d'accueil et d'accompagnement aux femmes victimes de violences, l'association développe également des partenariats avec les différents services sociaux, médicaux, juridiques et policiers. Des actions de prévention et de sensibilisation sont également organisées auprès des partenaires. L'association est affiliée à différents réseaux et unions, dont la Fédération Nationale Solidarité Femmes.

➤ **Équinoxe (78)**

<http://www.chrs-equinoxe.fr/>

Le CHRS l'Équinoxe est un établissement public dont la mission est d'assurer l'hébergement, l'accueil, le soutien, l'accompagnement social, l'adaptation à la vie active et l'insertion sociale et professionnelle des personnes ou des familles en difficulté ou en situation de détresse. L'établissement a des activités dans les domaines de l'accueil d'urgence pour des femmes seules et majeures et de l'hébergement d'insertion. L'accueil de jour a pour objectif d'offrir aux femmes victimes de violences, un lieu d'échange et de convivialité proposant aide et soutien, information et orientation, gratuitement et sans démarche préalable.

Accessible sans rendez-vous, le lieu d'accueil l'Étincelle est ouvert sans interruption du lundi au vendredi de 9h30 à 16h30. Aux prestations d'accueil physique, soutien psychologique, information et orientation, s'ajoute un panel de services et d'activités proposés grâce aux différents partenariats mis en place.

➤ **Paroles de femmes 91 (91)**

<http://www.parolesdefemmes91.fr/>

L'association Paroles de femmes 91 a pour objectif de lutter contre toutes les formes de discriminations, de violences et d'exclusion faites aux femmes. Elle est affiliée à la Fédération nationale solidarité femmes et s'engage pour le développement et la coordination des réponses de proximité pour les femmes victimes de violences et leurs enfants.

Le projet de l'association est organisé autour de trois axes : l'accueil et l'accompagnement des femmes victimes de violences et plus particulièrement de violences conjugales ; la prévention des comportements sexistes et la construction de modes de relation plus égalitaires ; la formation des professionnel-le-s à ces thématiques.

➤ **Communauté jeunesse femmes solidarité 91 (91)**

<http://orientationviolences.hubertine.fr/centre/femmes-solidarite-91-association-communaute-jeunesse>

L'établissement Femmes Solidarité 91, basé à Évry, aide, soutient et accueille toutes femmes victimes de violences conjugales, avec ou sans enfants. L'association met en place différents types de dispositifs dont un dispositif d'hébergement, un lieu d'écoute et un accueil de jour, ainsi que des formations et des actions de sensibilisation auprès de partenaires, de professionnel-le-s et de jeunes en formation. Le dispositif « écoute et accueil de jour » a pour objectif de proposer un espace de parole, de réflexion et de décision aux femmes victimes de violences conjugales.

L'association se veut également force d'information, de soutien, d'accompagnement, de prévention et d'orientation. L'ensemble de ce dispositif permet à de nombreuses femmes de rompre le silence sur leur vécu de violences, d'engager un parcours de « dégagement », de

reconstruction et d'insertion.

➤ **L'Escale (92)**

<http://www.lescale.asso.fr/>

L'association l'Escale a pour mission de créer un lieu d'écoute et d'accueil pour les femmes en difficulté, notamment des femmes victimes de violences et en particulier de violences conjugales. L'association, affiliée à la Fédération nationale solidarité femmes, à la Fédération nationale des associations d'accueil et de réinsertion sociale, ainsi qu'à l'Union régionale inter-fédérale des œuvres et organismes privés sanitaires et sociaux, propose un service de suivi dont un service d'écoute téléphonique et/ou physique. Elle propose également un accompagnement psychologique et juridique ainsi qu'un soutien social comprenant du conseil en insertion et réinsertion professionnelle et de l'aide à la recherche d'hébergement et de logement.

➤ **Femmes alternatives Flora Tristan (92)**

<http://orientationviolences.hubertine.fr/centre/sos-femmes-alternative-chrs-flora-tristan>

Le Centre Flora Tristan est un établissement de l'association SOS Femmes Alternative et est membre de la Fédération nationale solidarité femmes. Ses missions sont d'écouter, accueillir, héberger, accompagner et orienter des femmes victimes de violences. Le Centre Flora Tristan propose un service d'hébergement, un lieu d'accueil, d'écoute et d'orientation et assume une mission de référent violences faites aux femmes développant des activités et des partenariats pour fluidifier le parcours des femmes victimes de violences dans le sud des Hauts-de-Seine.

➤ **SOS Femmes 93 (93)**

<http://www.sosfemmes.com/index.htm>

L'association milite pour une société fondée sur l'égalité des droits de tous les citoyens et s'inscrit plus spécifiquement dans le combat contre toutes les formes de violences conjugales. Elle a pour objectifs d'accueillir et d'être à l'écoute de toutes femmes victimes de violences conjugales. Dans cet objectif, l'association met en place différentes actions à destination des femmes, dont un dispositif d'écoute et d'évaluation de la situation et des risques encourus.

Un accompagnement spécialisé est également mis en place afin de dé-banaliser les violences et aider les femmes à réfléchir sur la dépendance à autrui et reprendre confiance en elles. SOS Femmes 93 a adhéré dès sa création à la Fédération Nationale Solidarité Femmes et est donc partie prenante d'un réseau porte-parole des femmes victimes de violences conjugales.

➤ **Tremplin 94 SOS Femmes (94)**

http://www.lamirabal-tremplin94.org/crbst_2.html

Créée en 1995, Tremplin 94 SOS Femmes est une association départementale, spécialisée dans l'accueil et l'accompagnement des femmes et enfants victimes de violences conjugales. Elle est membre de la Fédération nationale solidarité femmes.

Les actions de l'association se déclinent en trois axes : un axe d'intervention à destination des femmes et des enfants victimes de violences conjugales, un axe de sensibilisation auprès du large

public, des partenaires locaux et institutionnels, et un axe de proposition auprès des institutions publiques.

➤ **Du côté des femmes (95)**

<http://www.ducotedesfemmes.asso.fr/>

L'association Du côté des femmes, affiliée à la Fédération nationale solidarité femmes, est une association spécialisée dans l'accompagnement de femmes précaires. Créée en 1983, elle a pour but d'œuvrer pour l'autonomie des femmes en affirmant les droits des femmes et leur place dans la société. Pour cela, l'association propose différents types de service dont un service de mise en sécurité des femmes victimes de violences et de leurs enfants avec hébergement en CHRS, un accueil de jour ouvert à toutes les femmes, des permanences dans le Val-d'Oise pour un accueil et un suivi spécialisé de toutes les femmes victimes de violences avec un accompagnement dans leur parcours d'accès aux droits.

L'association est également agréée organisme de formation et intervient auprès des acteurs et actrices du territoire afin de les sensibiliser aux violences faites aux femmes ainsi qu'à l'accès à l'emploi des personnes les plus en difficulté, notamment les femmes.

➤ **Voix de femmes**

<http://www.association-voixdefemmes.fr/>

L'association Voix de femmes a pour objectif de lutter contre le mariage forcé dans une logique d'autonomie juridique et sociale des personnes tout en étant un lieu d'écoute afin que ces dernières puissent réaliser leur propre choix de vie sans violence et sans culpabilité.

D'autres types de violences sexistes et sexuelles étant intrinsèques au mariage forcé, en particulier le viol, l'association propose différents services pour répondre aux besoins et demandes des femmes. Ces services incluent de l'écoute et du conseil, de l'hébergement, dont de l'hébergement d'urgence, ainsi que de l'accompagnement juridique via l'accès au droit commun.

Promotion de l'égalité *via* l'écriture et une littérature jeunesse non sexiste

➤ **Talents Hauts**

<http://www.talentshauts.fr/>

Maison d'édition indépendante créée en 2005, Talents Hauts publie des livres pour la jeunesse, des livres percutants, forts, drôles, qui bousculent les idées reçues. Chaque année, les Éditions Talents Hauts organisent un concours d'écriture intitulé « Lire Égaux », en partenariat avec la Région Île-de-France et la Direction régionale aux droits des femmes et à l'égalité d'Île-de-France. Ce concours d'écriture d'histoires non sexistes est ouvert aux classes de CP et CE1, l'histoire gagnante étant publiée par la maison d'édition. L'année 2016 marque le lancement de la 8^e édition du concours.

Contact presse



Préfecture de Paris et d'Île-de-France

01 82 52 40 25 / pref-communication@paris.gouv.fr

Twitter : https://twitter.com/prefet75_IDF

Google + : <https://plus.google.com/+IledefranceGouvFrParis>